

**Présents** : Patrick Pasco, Jean-Luc Potdevin, Joël Beaucreux, Stéphane Pujol, Jean-Pierre Godiveaux, Emmanuel Chairon, Philippe Armand.

**Absent Excusé**: Patrick Eveno

Début de réunion : 18h00

Merci au club de Golfe 56 TT de nous accueillir.

Comme l'invitation à cette réunion vient de Stéphane, se comportant comme un Président de la CSD, le Président du Comité lui demande s'il veut en être officiellement le Président. Stéphane accepte.

Tous les membres de la CSD présents sont également élus au Comité Directeur, et représentent plus de la moitié du Comité Directeur. Le quorum du Comité Directeur étant atteint, les votes de la CSD ne seront pas soumis à un vote du Comité Directeur pour validation. Ils sont validés d'office.

### **1) Mise à jour des règlements sportifs départementaux**

Jean-Luc indique qu'il est en train de les réécrire et les soumettra ensuite aux membres pour correction(s) et validation. Par exemple, le tableau Elite du Critérium Fédéral se fera en 5 manches gagnantes et non 5 ou 7 selon le JA et les joueurs.

Patrick indique que cela fait plus de 2 ans qu'il a demandé aux salariés de le faire. Le classeur est sur le bureau des secrétaires.

### **2) Décision sur les rencontres du championnat par équipes non jouées lors de la 1<sup>ère</sup> phase**

Le 04/11/2023, la GVHTT n'a pas voulu se rendre à l'ASPTT Vannes pour sa rencontre de D1, par crainte de la tempête Ciaran. Le Comité avait autorisé les reports de rencontre lorsque les 2 équipes se mettaient d'accord. A la lecture des échanges de mails faite par Stéphane, aucun accord entre les équipes n'a pu être trouvé. De plus, toutes les équipes de la GVHTT, y compris en championnat jeunes, qui devaient se déplacer, ont joué. Aussi, la CSD considère que la décision de ne pas se rendre à l'ASPTT est une décision individuelle du capitaine de l'équipe de la GVHTT.

Jean-Luc, licencié à la GHVTT, ne souhaite pas prendre part au vote qui s'en suit. La décision prise (6 voix pour et une abstention) est : défaite de la GVHTT par forfait, avec les conséquences qui en résultent, montée en PR de l'ASPTT et de Questembert. Un courrier élaboré par Stéphane sera envoyé aux clubs sous 24 heures pour les informer de cette décision.

### 3) Questions diverses

#### a) Compétitions Individuelles, dont Critérium Fédéral

Philippe fait part de sa problématique de recevoir des forfaits des compétiteurs la veille de la compétition (le vendredi 16 heures) et qu'il lui est très difficile de prévenir les JA des repêchages que ces forfaits entraînent. Aussi, il a été décidé à l'unanimité que les tableaux, les inscriptions seront closes le jeudi soir. Les tableaux ne seront refaits qu'uniquement si les têtes de série n° 1 à 4 sont forfaits. Mise en place de cette décision dès le 3<sup>ème</sup> tour du critérium fédéral de fin janvier. **Information aux clubs à faire.**

#### b) Open Jeunes

Dans les 2 tableaux, il y a 47 inscrits pour 32 places disponibles. Donc 15 joueurs de trop par tableau. Décision unanime : tirage au sort à faire le 02/01/24 en invitant les clubs à y assister. Les non-retenus feront partie de la liste des réservistes en cas de forfait. Le 1<sup>er</sup> tiré au sort aura le n° 47, le 2<sup>ème</sup> le 46, et ainsi de suite. Le 1<sup>er</sup> réserviste sera donc le n° 33. Pour le 2<sup>ème</sup> tour, les non-retenus seront prioritaires pour y participer. Un mail va être rapidement envoyé aux clubs ayant inscrit des joueurs pour les informer.

#### c) Autres

*Responsables des épreuves :*

De manière générale, c'est le JA. Il n'y a pas de délégué du comité comme sur les épreuves régionales ou nationales. Pour les Finales par Classements, ce sera Jean-Luc, le JA. Pour le Morbihan, notamment pour gérer les surclassements, c'est en attente.

*Titres par équipes départementaux :*

Peillac ? Des problèmes logistiques restent à régler

*Interclubs :*

Quid des juniors dont le tableau n'est pas qualificatif pour le régional. Point à aborder lors soit d'une prochaine CSR, soit d'un Conseil de Ligue. Si ça reste en l'état, ce tableau va disparaître.

Fin de réunion à 20h15